

# Conseil consultatif du quartier de Beauplan

## Mercredi 10 février 2016

### Étaient présents

Robic Claudine, élue référent  
Dimitri Manoussis, conseiller municipal  
Pompeigne Jérôme, habitant  
Touton Pierre, habitant, association VHSR  
Rouveyrol Fabrice, habitant  
Jeanne Christophe, habitant  
Simiot Claude, habitant  
Ros-Guézet Marie, habitant  
Michel Martine, association VHSR  
Rodolphe Olivier, association VHSR  
Dufasnes Florence, habitant

### Information sur la réunion I3F à propos de la réfection des logements de l'Abbaye et de l'allée des Ibis.

Un état des lieux concernant les 141 logements de ces deux résidences a été présenté par I3F et le bureau d'études en charge de cette rénovation. Les remarques des locataires présents ont été notées et prises en compte.

L'étude est prévue en 2016 et la réalisation des travaux dès le premier trimestre 2017. Malgré un coût financier important, I3F assure que ces travaux n'engendreront pas d'augmentation de loyer pour les locataires.

Le document de présentation fourni par I3F sera annexé à ce document.

Résidence du Verger: Il est demandé à la mairie de mettre un dispositif pour déjections canines à l'extérieur de la résidence sur le trottoir.

### Point d'actualité sur les demandes de travaux des précédents conseils

#### Circulation, stationnement

- *Vitesse trop importante des véhicules sur la départementale 938*: un courrier a été envoyé au conseil départemental par les services techniques, pour alerter la direction des routes quant aux problèmes de circulation liés à la traversée de notre ville par les routes départementales, sachant que pour ces axes, toute modification routière est soumise à l'approbation du département.

- *Croisement avenue des Buissons et rue des Merisiers* : la commune n'est pas d'accord pour ajouter des stops à ce niveau. Le conseil propose de supprimer le panneau d'interdiction d'aller tout droit car il oblige les automobilistes à faire le tour de la place de Beauplan.

- *Etude de circulation* : VHSR propose de diligenter, à ses frais, une étude de circulation en collaboration avec la commune pour élaborer un plan de circulation. Un diagnostic serait réalisé par les habitants afin de déterminer qui circule ? Comment ça circule, horaires, densité, trajets effectués? Qui stationne, où, pour quelle durée et pourquoi ?

Une restitution en réunion pourrait avoir lieu pour élaborer des solutions ensemble.

Dans cet objectif, un questionnaire par rue avec une dizaine de questions pourrait être construit pour permettre aux habitants de faire connaître les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien pour circuler ou stationner.

- *Stationnement récurrent des véhicules sur les trottoirs du Chemin de la Chapelle.* Les personnes en fauteuil roulant, les familles avec poussette, doivent systématiquement se déporter sur la chaussée pour continuer leur cheminement, ce qui représente un danger potentiel. Une réunion est à organiser avec les polices municipales de Magny et de Saint-Rémy car cette rue est située à la fois sur ces deux communes.

- *Les passages piétons sont à retracer dans le quartier* car souvent effacés. Actuellement, dans d'autres communes (Buc) on peut voir des systèmes d'éclairage par Leds bleues qui sont très efficaces pour signaler les passages piétons aux automobilistes.

- *Chemin des Regains, sur la piste cyclable, l'éclairage est presque entièrement défectueux.* Il est expliqué que dorénavant, l'entretien de la piste cyclable incombe à la CCHVC. La remise en état des lampes et boîtiers électriques devrait être réalisée dans les mois qui viennent.

- *Rue des Frênes en sens unique sur toute sa longueur.* Le conseil consultatif n'a pas trouvé de consensus sur ce point et souhaite abandonner cette idée, en raison du danger que représente le double sens cyclable, obligatoire dans un "sens unique".

- *Sur le tracé piétonnier, rue des Chênes, difficultés pour circuler avec un fauteuil roulant ou une poussette.* C'est la seule rue à fort passage qui n'a pas 2 trottoirs, **et qui a comme inconvénient, la présence d'un garage.** Une étude a été faite avec tous les riverains de cette rue. Le chemin de sécurité actuel a été mis en place afin d'éviter que les habitants, lorsqu'ils sortent de leur domicile, se trouvent directement sur la route avec le risque d'être renversés par un véhicule. En aucun cas, il n'avait été demandé un passage piétonnier sachant que les piétons, poussettes et fauteuils roulants, disposent d'un trottoir réglementaire sur l'autre côté de la rue, de largeur identique aux autres rues du quartier". Les assistantes maternelles passent chaque jour sur ce trottoir sans encombre. La solution demandée depuis des années est la création d'un trottoir réglementaire. De plus, les plantations dans les bacs, n'ont pas toutes résisté à la chaleur de cet été sauf pour celles qui ont été entretenues par les riverains.

- *Quel est le pourcentage de verbalisation sur le quartier pour stationnement sur le trottoir ou sur passage pour piétons ?*

## **Voirie**

- *Avenue des Buissons.* La bande de roulement a été entièrement refaite ainsi que les bordures de trottoir aux endroits où c'était nécessaire. Pourtant, certaines bordures neuves de trottoir s'effritent avec le passage des gros camions.

- *Afin de réaliser les travaux de réparation des trous dans la voirie,* il est demandé à chaque membre du conseil consultatif de faire l'inventaire de ces nids de poule, rue par rue, avec les adresses précises et de l'envoyer par mail ([environnement@ville-st-remy-chevreuse.fr](mailto:environnement@ville-st-remy-chevreuse.fr)), à la mairie :

- Pierre Touton / avenue des Buissons, allée des Chèvrefeuilles et rue des Figuiers

- Florence Dufrasnes / Chemin de la chapelle

- Christophe Jeanne / rue des Bosquets et rue de la Clairière

- Jérôme Pompeigne / rue des Troènes, des Merisiers, du Château d'eau et rue des Frênes

- Martine Michel / allée des Charmes, rue des Noyers, des Chênes et impasses

- Olivier Rodolphe / rue de la Pommeraie, des Cèdres, des Seringats

- Fabrice Rouveyrol, rue des Lauriers

- Claudine Robic / rue des Eglantiers, des Arbousiers

- Claude Simiot / rue des Sapins, rue des Poiriers, rue des Aubépines.

- *Chemin de la Butte aux Buis,* cette liaison douce entre le plateau de Beauplan et le centre-ville, devrait faire l'objet, dans le cadre de la Véloscénie (Circuit vélo entre Paris et le Mont Saint Michel), d'une remise en état, diligentée par le conseil départemental. L'entretien de ce cheminement est

actuellement réalisé ponctuellement par les services techniques de la ville. Un contrat d'entretien sera passé avec mise en application au 2<sup>ème</sup> semestre 2016, pour un nettoyage plus régulier.

- *Avaloirs*. La Lyonnaise des eaux procède au curage et au nettoyage des grilles des avaloirs, sur l'ensemble du territoire de la commune, 2 fois par an : en octobre et en mars.

### **Cadre de vie**

- À propos de la société GTT, implantée sur le territoire de la commune à Beauplan.

L'état des installations est-il classé pour l'environnement? Ces installations sont-elles soumises à déclaration ou à autorisation? Y a-t-il encore des droits à construire pour GTT?

- *Éclairage public*. 12 lanternes, têtes et lampes, seront changées sur les lampadaires du quartier. En 2017, la peinture des candélabres ou le renouvellement par tranche sera décidé dans le cadre d'une étude globale de l'éclairage à l'échelle de la ville.

- La commune a bien pris note d'un lampadaire défectueux au 5 allée des Seringats

- *Élagage*. Il est à réaliser sur la place de Beauplan et au niveau du parking, rue des Chênes.

- *Information*. Le supermarché carrefour Marquet devrait s'engager dans la rénovation de son magasin dans les années à venir.